

Avec la participation financière de



FDVA
FONDS POUR LE
DEVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



Mobilité Solidaire - La charte du bénéficiaire

Les engagements de l'utilisateur :

Je m'engage à respecter le conducteur et la voiture qui me prend en charge à chacun de mes trajets.

Je m'engage à tenir un langage correct. Les propos obscènes, vulgaires, violents et racistes sont totalement prohibés.

Je m'engage à respecter les trajets convenus avec la fédération Familles Rurales 37 et acceptés par le conducteur bénévole.

Je m'engage à avertir la Fédération Familles Rurales 37 dès que possible en cas de manquement prévisible à ces obligations, notamment en cas d'annulation de mon déplacement.

Je m'engage à signaler à la Fédération Familles Rurales 37 tout retard de plus de 15 min par rapport aux horaires fixés initialement.

Si je suis mineur, mon inscription sera valide une fois que Familles Rurales 37 aura reçu l'autorisation de mon tuteur légal.

Je m'engage à participer au développement d'un réseau Mobilité Solidaire fiable et de qualité.

J'accepte d'être contacté par le personnel référent du service Mobilité Solidaire sur mon numéro personnel.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du service Mobilité Solidaire de la Fédération Familles Rurales d'Indre-et-Loire.

(Suite page suivante ...)

Le fonctionnement :



**Fédération Familles Rurales
d'Indre-et-Loire**
60 rue Walvein
37000 TOURS
Tél. : 02 47 39 37 51
fd.indre-loire@famillesrurales.org
www.famillesrurales37.org

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- Famille
- Jeunesse
- Vie associative
- Consommation
- Loisirs
- Formation
- Éducation
- Tourisme
- Santé

Membre de Familles Rurales, fédération nationale,
reconnue d'utilité publique.

Le standard de Mobilité Solidaire est ouvert du **lundi au vendredi de 10h à 12h30** par une prise directe des appels au **07 66 52 68 91** ou 02 46 65 61 37.

Lorsque j'effectue une demande de déplacement **48 HEURES A L'AVANCE (hors week-end et jours fériés)** auprès de Familles Rurales 37, je communique **de façon précise** :

- La date du déplacement
- Le lieu et l'heure de prise en charge
- Le lieu où le conducteur doit me déposer
- Le temps d'attente prévu
- La nécessité de me faire accompagner (démarches administratives, courses, ...)

Le service Mobilité Solidaire me confirme le déplacement par téléphone. En cas d'absence, un message est laissé sur mon répondeur téléphonique.

Le jour du déplacement, je me tiens disponible à l'heure convenue.

Sur place, je respecte le temps d'attente prévu qui n'excédera pas 2 heures. J'informe le conducteur de tout changement intervenant sur ce temps d'attente afin qu'il prenne des dispositions quant au retour.

Lors de ma prise en charge :

- Je signe la fiche de prise en charge
- Je verse ma participation de 0,35€/km au conducteur qui me remet le reçu correspondant.

Le conducteur bénévole se réserve le droit de refuser le déplacement en particulier en cas de :

- Intempéries (alerte météo)
- Présence d'un animal
- Un handicap trop important non signalé lors de la demande
- Comportements inadaptés ou irrespectueux

A Le / /

Nom, Prénom :

Signature du bénéficiaire (ou de son représentant légal) :